

Session Plénière du 10 Novembre 2021

RAPPORT N° 21.04.05 Etats Généraux de la Jeunesse - S'Engager, Concerner, Agir

Intervention d'Elodie BABIN

Monsieur le président, chers collègues,

En lisant le rapport sur la situation de la jeunesse, on comprend que le taux de chômage est élevé chez les jeunes non diplômés, et que le taux de pauvreté ne fait qu'augmenter depuis plusieurs années.

La question qui se pose est, que pouvons-nous faire pour que cela change ? Comment adapter les formations des jeunes aux enjeux professionnels de demain ?

Nos jeunes sont en manque de formations adaptées à ces enjeux. Les formations professionnelles ne sont pas valorisées, aujourd'hui encore elles sont considérées comme négatives, comme des voies de garages alors ça devrait-être une priorité.

Nous devons mener une politique de valorisation des filières professionnelles et beaucoup mieux communiquer en rappelant par une campagne par exemple auprès des jeunes, les pourcentages des jeunes qui obtiennent un emploi par les filières professionnelles et à quelle rémunération. Et également démontrer à leurs parents que c'est le meilleur moyen d'assurer un bel avenir professionnel à leurs enfants. Il y a un enjeu pour nos jeunes qui trop poursuivent des études sans beaucoup de débouchés. C'est un enjeu pour notre jeunesse mais aussi pour nos entreprises.

Des dizaines de milliers d'emplois ne sont pas pourvus par manque de personnes qualifiées, notamment dans les filières manuelles non délocalisables. C'est un manque pour notre économie. J'ajoute que beaucoup de jeunes qui s'orientent vers les filières d'apprentissage, créent ensuite leur entreprise.

Autre point important qui devrait nous inciter à prioriser les filières d'apprentissage, aujourd'hui ce sont les cols blancs qui voient leurs métiers les plus facilement remplaçable par l'IA ou par la télé migration, d'ailleurs la délocalisation virtuelle de certains emplois gagne du terrain. C'est le télétravail mais dans un autre pays.

La pandémie a démontré qu'il était possible d'effectuer une partie des métiers de service en télétravail permanent, exposant plus naturellement ceux-ci à une possible délocalisation.

92% des emplois dans le secteur de la banque et de l'assurance, 79% des métiers dans la communication ou 67% dans le conseil. Ce sont encore des secteurs d'avenir qui pourront convenir à certains jeunes et il faut les protéger mais en s'adaptant aux marchés du travail, nous devons cesser d'envoyer nos jeunes massivement dans des universités sans débouchés et mieux répartir notre jeunesse en l'adaptant au travail de demain. C'est notre rôle.

Je vous remercie.